

**Date :** 18 février 2025  
**Heure :** 19 h 30  
**Lieu :** TEAMS

---

## Procès-verbal

### Présences :

Christine Fiocco	Administratrice (District 1)
Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 3)
Marie-Ève Cloutier	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Yvanho Rioux	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Jean-Philippe Bélanger	Administrateur (18 à 35 ans)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Julie Thibault	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Richard Gagnon	Administrateur (Personnel professionnel)
Claudine Saint-Pierre	Administratrice (Personnel enseignant)
Valérie Trudeau	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

### Absences :

---

## 1. Ouverture de la séance et constatation des présences

---

La séance se déroule à distance via la plate-forme TEAMS et débute à 19 h 30. Tous les membres sont présents. La directrice générale, madame Nancy Couture, assiste à la rencontre depuis le Centre administratif du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

---

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Richard Gagnon et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 031 – 2025-02-18**

---

## **3. Approbation et suivi du procès-verbal de la dernière séance**

---

La présidente survole le procès-verbal de la séance régulière du 17 décembre dernier. La directrice générale donne le suivi de certains points et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par madame Christine Fiocco et résolu :

**QUE** le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 17 décembre 2024, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

**QUE** le procès-verbal de la séance régulière du 17 décembre 2024 soit adopté comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 032 – 2025-02-18**

---

## **4. Période de questions du public**

---

Aucun public n'est présent.

---

## **5. Information des comités et recommandations**

---

### **5.1. Comité de gouvernance et éthique**

- ✓ Madame Nancy Couture nous informe qu'en raison d'un conflit d'horaire, la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique est reportée à une date ultérieure.

## **5.2. Comité de vérification**

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

## **5.3. Comité des ressources humaines**

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

## **5.4. Comité consultatif de transport**

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

---

# **6. Points d'informations générales et orientations stratégiques**

---

## **6.1. Renouvellement de certains membres du CA**

Monsieur Vincent Pelletier nous rappelle que le mandat de la moitié des administrateurs viendra à échéance le 1<sup>er</sup> juillet prochain. En conséquence, les démarches seront entreprises afin de procéder à la désignation des membres du CA dont les postes seront vacants à cette date. Un document d'information est déposé dans l'équipe TEAMS du CA. Monsieur Pelletier invite les administrateurs qui auraient des questions quant à ce processus à communiquer directement avec lui. Par ailleurs, la présidente, madame Édith Tremblay, recueillera les intentions de renouvellement de mandats des administrateurs sortants au cours des prochaines semaines.

## **6.2. Lettre administrative**

Madame Nancy Couture nous informe avoir reçu les recommandations émises des suites d'une demande de précisions visant à spécifier les tenants et aboutissants de l'entente contractuelle avec le Collège La Passerelle ayant fait l'objet d'une résolution (no CA 030-2023-11-27) du conseil d'administration. Madame Couture présente les recommandations reçues et les administrateurs délibèrent sur le sujet.

---

# **7. Dossiers à être adoptés**

---

## **7.1. Calendriers scolaires jeunes et adultes 2025-2026**

La présidente, madame Édith Tremblay, invite la directrice des Services éducatifs, madame Julie Thibault, à présenter et expliquer le calendrier scolaire 2025-2026.

Après discussions la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les articles 238 et 252 de la *Loi sur l'instruction publique* [L.R.Q., c. I-13.3] qui stipulent que le centre de services scolaire établit les calendriers scolaires des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu à leur régime pédagogique respectif;

**CONSIDÉRANT** les dispositions du Règlement n° 2 – *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs* du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Yolande Pelletier **ET RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** les calendriers scolaires du secteur jeunes, des secteurs de la formation générale des adultes, de la formation professionnelle pour l'année scolaire 2025-2026 comme présentés et dont les explications ont été fournies séance tenante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 033 – 2025-02-18**

## **7.2. Politique de gestion intégrée des documents (GID)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs est un organisme public visé par la *Loi sur les archives* (RLRQ, c.A-21.1);

**CONSIDÉRANT** que l'article 6 de la *Loi sur les archives* indique que les organismes publics visés par cette loi doivent adopter une politique de gestion de leurs documents actifs et semi-actifs;

**CONSIDÉRANT** le projet de *Politique de gestion intégrée des documents (GID)* déposé par le comité de gestion documentaire du CSSFL;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Philippe Bélanger **ET RÉSOLU :**

**QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs adopte la *Politique de gestion intégrée des documents (GID)* telle que proposée;

**QUE** le document soit déposé sur le site web du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

**QUE** la présente politique remplace toute autre politique adoptée antérieurement à ce sujet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## RÉSOLUTION : CA 034 – 2025-02-18

### 7.3. Amendement acte d'établissement Centre d'éducation des adultes

Au bénéfice des administrateurs, la directrice générale explique à quoi réfère la Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles et l'obligation pour le Centre de services scolaire d'en adopter annuellement une nouvelle version.

**CONSIDÉRANT** les dispositions du Règlement n° 2 du CSSFL sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

**CONSIDÉRANT** les besoins au niveau de l'alphabétisation et l'insertion sociale;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Hélène Lebel **ET RÉSOLU :**

**DE** modifier l'acte d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 du Centre d'éducation des adultes (713308) afin de prévoir les services de l'alphabétisation et l'insertion sociale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## RÉSOLUTION : CA 035 – 2025-02-18

---

### 8. Rapport des directions de service

---

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

---

### 9. Affaires diverses

---

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

---

### 10. Bons coups

---

#### 10.1. Projet *Serre en réseau* de l'École primaire du Transcontinental

L'équipe du projet *Serre en réseau* tenait à vous faire part des belles réalisations qui ont été faites au courant de la dernière année, et ce, grâce à votre soutien. Toute l'équipe et les élèves vous remercient. D'autres beaux projets sont en route afin de faire profiter la communauté de ce bel investissement. Nous vous invitons à visualiser en images nos dernières réalisations et n'hésitez pas à répandre la bonne nouvelle (<https://youtu.be/UJQW2N8HSgk>).

---

### 11. Huis clos

---

Aucun huis clos ne s'est tenu.

---

## **12. Clôture de la séance**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 08.

---

Édith Tremblay, présidente

---

Vincent Pelletier, secrétaire général